

FICHE D'INSCRIPTION

N° d'ordre

(à remplir par les organisateurs)

Catégorie

Jeunes de plus de 12 ans
(collégiens, lycéens)
Adultes (plus de 18ans)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Téléphone fixe : portable :

Adresse mail :

Date de naissance :

- ❖ Je m'inscris au concours d'écriture
ou
❖ J'autorise, en tant que représentant légal

à s'inscrire au concours d'écriture.

Signature

CANDIDAT (Nom et Prénom)

SIGNATURE du candidat ou de son représentant légal (si mineur)

J'ai lu et accepte le présent règlement (au dos)

REGLEMENT DU CONCOURS D'ECRITURE

Article 1 – INSCRIPTIONS

La maison des citoyens de Pibrac organise un concours d'écriture de nouvelles ouvert à tous (à partir de 12 ans), gratuit. Les inscriptions se feront à l'adresse mail de la Maison des Citoyens de Pibrac : **mdc@mairie-pibrac.fr** Elles seront transmises du 17 septembre au 31 décembre 2023. Les textes devront parvenir impérativement avant le 31 Décembre 2023 avec le numéro d'ordre qui vous aura été adressé par la Maison des citoyens lors de votre inscription, aucune indication sur l'identité du candidat ne devra apparaître dans le corps du texte de la nouvelle.

Article 2 – CATEGORIES

Deux catégories seront distinguées :

- 1^e catégorie : **jeunes de plus de douze ans** (collégiens et lycéens)
- 2^e catégorie : **adultes** (plus de 18 ans)

Article 3 – MODALITES DU CONCOURS

Le Thème :

Le thème est « Intrigue au château de Pibrac », tous les genres littéraires sont acceptés ; historique, policier, romance, science - fiction.

Pour explorer le thème du château de Pibrac, Pierre DELAPART de l'Association Généalogie et Histoire de Pibrac organisera les **jeudi 21 SEPTEMBRE 2023 à 14H et samedi 23 SEPTEMBRE à 10H** à la Maison des citoyens de Pibrac un atelier de visite virtuelle de l'intérieur du château.

Trois livres sur l'histoire de Pibrac sont consultables à la Maison des Citoyens et à la Médiathèque ou en vente à la librairie de Pibrac.

Le texte :

Chaque participant devra donner un titre à sa nouvelle. Le texte devra être dactylographié en écriture Arial, taille d'écriture 12, au format PDF et devra comporter entre 15 000 et 20 000 signes, espaces compris.

L'utilisation d'un logiciel d'intelligence artificielle est strictement interdite. L'écriture inclusive n'est pas autorisée.

Correction :

Les nouvelles seront corrigées par les membres du jury. Le jury sera composé de professeurs, d'auteurs et d'élus de la ville de Pibrac.

Les décisions du jury seront sans appel et la responsabilité de ce dernier ne saurait être engagée en cas de contestation des résultats.

L'anonymat des copies sera respecté.

Article 4 – LES GAGNANTS

En cas d'ex-aequo dans chaque catégorie, un tirage au sort sera effectué pour départager les gagnants. Un prix sera remis aux trois premiers de chaque catégorie.

Article 5 – DROITS

Du seul fait de leur participation au concours, les candidats autorisent la publication et l'utilisation de leur prénom, nom de famille et image (photo ou vidéo), sur tous les supports de communication de la ville de Pibrac, et renoncent expressément à tous droits et indemnités à ce titre.

A VOS PLUMES !